

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION

a.s.b.l.

7^{ème} GRAND PRIX DE LA VILLE DE MONS

Avant - Programme

À soumettre au Secrétaire du District **au moins deux mois** avant la fête

District du Hainaut

Rédigé le : 7 février 2025

Club organisateur : **Royal Castor Club de Mons**

affilié à la F.F.B.N.

Jour, date et heure : **29 mars 2025**

Lieu : **Lago Mons**

Rue : **Av. de la Sapinette, 20**

Fête par invitation.

Code postal : **7011** Commune : **Mons**

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.

Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions

Inscriptions à envoyer chez : Moreau Ludovic

Inscription jusqu'au : 15/03/2025 (inclus)

Mail : rccm.secretariat@gmail.com

ATTENTION : Désistement jusqu'au 28/03/2025 8h30

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	7h00	Ouverture des portes - Echauffements	
	7h15	Formation du Jury	
	8h00	Début de la compétition	
01		200m Dos Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
02		200m Dos Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
03		200m Papillon Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
04		200m Papillon Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
05		50m Nage Libre Mixte (25+*)	15x3
		PAUSE : 25 minutes	
06		200m Nage Libre Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
07		200m Nage Libre Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
08		50m Brasse Mixte (25+*)	15x3
09		100m Nage Libre canetons mixtes 8-9 ans	4x3
10		100m Nage Libre canetons mixtes 10 ans	2x3
11		Relais – 4 x 100m 4 Nages Mixte 11+	4x3
12		Relais – 4 x 50m Libre Mixte (25+*)	15x3
		Hors compétition – Relais 4 x 50m Nage Libre Mixte 19+ (coach)	4x3
		PAUSE de Midi : 01h30 maximum	
13		50m Papillon canetons 9 ans	2x3
14		100m Papillon canetons 10 ans	2x3
15		400m Nage Libre Dames (11/12)	1x3
16		400m Nage Libre Messieurs (11/12)	1x3
17		100m Dos canetons mixtes 8-9 ans	4x3
18		100m Dos canetons mixtes 10 ans	2x3
19		200m Brasse Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
20		200m Brasse Messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
21		100m Brasse canetons mixtes 8-9ans	4x3
22		100m Brasse canetons mixtes 10 ans	2x3
		PAUSE : 25 minutes	

23	50m Papillon (25+*)	15x3
24	200m 4nages Dames (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
25	200m 4nages messieurs (11/12 – 13/14 – 15/16 – 17/18 – 19+)	5x3
26	Relais – 4 x 200m Nage Libre Dames 11+	4x3
27	Relais – 4 x 200m Nage Libre Messieurs 11+	4x3

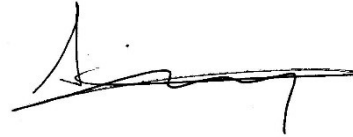
Piscine de 25m, 8 couloirs – Chronométrage électronique

Juge - Arbitre: Urbain Richard (BCSG)
Starter : Ghesquière Pascal (CNT)

Pour le club Royal Castor Club de Mons, le secrétaire sportif : LENCLU Marcial

Approuvé par le district du Hainaut, le 23/01/2025

le secrétaire : C. Scieur



Règlement 7^{ème} Grand Prix de la Ville de Mons

Conditions de participation :

Le CCM donne la priorité au club ayant confirmé leur participation pour le **1 mars 2025**.

Les inscriptions seront rentrées **jusqu'au 15 mars 2025**, dans le format LENEX (« LXF »- Team manager).

Pour les clubs belges :

Le fichier devra également contenir le ou les officiel(s), le délégué et le ou les entraîneur(s).

En plus du fichier LENEX le club devra fournir, en document pdf la liste des participants ainsi que leurs temps éventuels.

Les documents sont à envoyer à l'adresse rccm.secretariat@gmail.com.

Pour les clubs étrangers :

Il est permis d'utiliser les formats « xls », « .doc », « .ods ».

Le fichier doit reprendre les informations suivantes pour chaque nageur :

- Le numéro de licence
- Le nom et le prénom
- Le sexe
- La date de naissance complète
- Le numéro et l'intitulé de chaque course disputée
- Le temps d'inscription à chaque course

Durant la fête :

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, le CCM se réserve le droit de limiter le nombre de départs par nageur sur l'ensemble de la journée en donnant la possibilité de nager à 2 par couloir sur certaines épreuves (le 200 nl et le 400 nl). En cas de nécessité, l'horaire initialement prévu pourra être modifié.

Les clubs participants seront avertis par mail dans les plus brefs délais, si les mesures reprises ci-dessus devaient être appliquées. L'épreuve 400 Nage Libre sera limitée à 5 séries maximum. Les épreuves 25+ seront limitées en nombre de série suivant le nombre de participant, priorité au club hennuyers et par ordre de confirmation de participation.

Une démonstration de Natation synchronisée sera organisée durant la pause de midi afin de promouvoir nos autres sections si le timing le permet.

Hors programme, un relais « coach » est également organisé de manière non-officiel juste avant la pause de midi, cette épreuve ne sera pas soumise aux droits d'inscriptions mais tous doivent être licencié par soucis de responsabilité vis-à-vis de la FFBN et la World Aquatics.

Mise à disposition des programmes et résultats :

Les programmes à destination du public ne seront pas distribués en format papier le jour de la compétition mais envoyé par mail au club pour le **27 mars 2025 au plus tard**.

Les résultats seront affichés dans le hall ainsi que dans le bassin.

Les programmes ainsi que les résultats seront également accessibles via l'application Splash-Me ou un lien communiqué avant la compétition et également affiché dans la piscine et dans les gradins.

Droits d'inscription :

Les droits d'inscription des courses individuelles sont de **6€ par départ**.

Les droits d'inscription des relais sont de **10€ par relais**.

Il n'y a pas de droit d'inscription pour les courses réservées aux canetons (8 – 9 - 10 ans)

Les droits d'inscription sont à virer, avec la mention « Initiale du Club + CCM 6GPVM » pour le **25/03/2025 au plus tard**, au compte bancaire n° BE 39 0689 0442 7219 – GKCCBEBB du CCM section compétition.

Le CCM se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs qui n'auraient pas payé leurs droits d'inscription. La composition définitive des relais devra être rendue au secrétariat au plus tard 30 minutes avant le début de la session

Catégories et classements à prendre en considération :

Pour les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- Canetons : filles et garçons nés en 2017-2016-2015 (8-9-10 ans)
- 11 – 12 ans : filles et garçons nés en 2014-2013

- 13 – 14 ans : filles et garçons nés en 2012-2011
- 15 – 16 ans : filles et garçons nés en 2010-2009
- 17 – 18 ans : filles et garçons nés en 2008-2007
- 19 ans et + : dames et messieurs nés en 2006 et avant
- 25+ : dames et messieurs nés en 2000 et avant suivant le classement suivant :
 - 25 – 29 : né(e) entre 2000 et 1996
 - 30 – 35 : né(e) entre 1995 et 1991
 - 35 – 39 : né(e) entre 1990 et 1986
 - 40 – 44 : né(e) entre 1985 et 1981
 - 45 – 49 : né(e) entre 1980 et 1976
 - 50 – 54 : né(e) entre 1975 et 1971
 - 55 – 59 : né(e) entre 1970 et 1966
 - 60 – 64 : né(e) entre 1965 et 1961
 - 65 – 69 : né(e) entre 1960 et 1956
 - 70 – 74 : né(e) entre 1955 et 1951
 - 75 – 79 : né(e) entre 1950 et 1946
 - 80 – 84 : né(e) entre 1945 et 1941
 - 85 – 89 : né(e) entre 1940 et 1936
 - 90 – 94 : né(e) entre 1935 et 1931
 - 95+ : né(e) avant 1930

Médailles, prix individuels et coupes :

Les épreuves adressées aux canetons (8 - 9 – 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

Les courses adressées aux 25+ seront mixtes avec un classement séparé par sexe et par tranche d'âge (repris ci-dessus) sera établi.

- Pour les épreuves réservées aux canetons les 3 premiers par année de naissance recevront une médaille
- Pour les épreuves individuelles catégorisée 11-12, 13-14, 15-16, 17-18 et 19+, les 3 premiers nageurs de chaque catégorie d'âge recevront une médaille.
- Pour les épreuves catégorisées 25+, les 3 premiers nageurs de chaque catégorie d'âge recevront une médaille.
- Un podium sera organisé durant les pauses pour les épreuves canetons, pour les autres épreuves les médailles seront remises à la table après diffusion des résultats.

Officiels :

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tels que prévus par les règlements de la FFBN.

Nbre nageurs	Officiels	Entraîneurs	Délégué
De 1 à 9	1	1	1
De 10 à 19	2	2	1
De 20 à 29	3	3	1
De 30 à 39	4	4	1
De 39 à 49	5	5	1
De 50 à 59	6	6	1

Droit d'entrée / Accès public :

Le droit d'entrée s'élève à 6€

Le Royal Castor Club de Mons décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation, perte d'objets ou accident. Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le CCM, seul compétent pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN et de la World Aquatics.

Le Président

GUICHART SERGE

Le Secrétaire Sportif

LENCLU MARCIAL